

LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 23 MAI 2017

SOMMAIRE

- 1) Elle est bien seule
- 2) A guichet ouvert !
- 3) Le trésor de Macron
- 4) Le MEDEF à son ministère
- 5) Le boulot commence
- 6) Le plan social de...
- 7) Mode d'emploi...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Les militants d'En Marche! en Indre-et-Loire ne veulent pas faire campagne pour Marisol Touraine



EMMANUEL MACRON (ALORS MINISTRE DE L'ECONOMIE) ET MARISOL TOURAINE (ALORS MINISTRE DE LA SANTÉ), SUR LES BANCS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN 2015. © MAXPPP - VINCENT ISORE

Le cas Marisol Touraine commence à agacer les militants de La République en Marche en Indre-et-Loire. L'ancienne ministre de la Santé est candidate aux législatives sous l'étiquette socialiste mais le mouvement d'Emmanuel Macron ne présente pas de candidat face à elle dans le Lochois.

Ils se contenteront du service minimum et ne veulent pas participer à la campagne de Marisol Touraine dans le Lochois. Les militants du mouvement République en Marche d'Emmanuel Macron s'agacent du positionnement de l'ex-ministre de la Santé.

C'est officiel depuis mercredi, le mouvement du nouveau président n'investira pas de candidat face à elle dans la 3ème circonscription d'Indre-et-Loire. Et pourtant, l'ancienne ministre de la santé a choisi de faire campagne sous les couleurs du PS tout en inscrivant sa campagne dans le cadre de la majorité présidentielle.

Un positionnement qui ne fait pas l'unanimité

Les militants de la République En Marche en Indre-et-Loire ont donc décidé de ne pas faire campagne pour Marisol Touraine dans la 3ème circonscription. Ils vont surtout mobiliser les énergies dans les 4 circonscriptions où il y a un vrai candidat de la République En Marche. Le positionnement "Ni-Ni" puis "Et-Et" de Marisol Touraine agace un certains nombres d'adhérents pro-Macron qui rappellent la valeur première du mouvement : prendre des risques.

"Marisol Touraine à sa logique, sa grammaire, explique-t-on, nous on a une approche différente". Les militants espèrent qu'on ne parlera pas uniquement du cas Marisol, mais plutôt de la dynamique Macron.



LAPRESSEENREVUE.EU

La circulaire interne date du 14 avril 2017. Le texte émane de la commission nationale des conflits (CNC) et son objet est surprenant. Les instances nationales du PS demandent aux responsables départementaux du PS de ficher les militants, cadres et élus du parti. Une adresse électronique est indiquée et doit servir à monter des dossiers :

Je te remercie de bien vouloir adresser dans les plus brefs délais tout élément factuel qui indiquerait la manifestation d'un soutien d'un camarade du Parti quel qu'en soit la forme à un autre candidat que celui du parti.

Les instances nationales du PS dressent une liste des pièces à fournir :

Articles de presse, interviews, mails, tracts, expressions sur les réseaux sociaux. Ces éléments doivent être transmis exclusivement en forme numérique (scans, capture d'écrans). Les coordonnées de camarades concernés devront être expressément mentionnées.

La surveillance et la collecte des infos a **un relent de « flicage »**. **Pour ne pas dire d'espionnage**. Mais, surtout, elle montre que la Commission Nationale des Conflits a quelques lacunes en matière juridique. Les tracts, les articles de presses, les publications sur Facebook et Twitter relèvent d'une expression publique. En revanche, **les mails sont des correspondances privées. A ce titre, ils bénéficient d'une protection juridique**. La Commission Nationale des Conflits (CNC) veille au respect des statuts du parti.

La circulaire rappelle cette fonction et insiste sur la régularité de la procédure. La CNC veut éviter que « les décisions soient entachées d'un vice de forme opposable devant les tribunaux civils ». L'intention est louable. **Mais les « gardiens du Temple » socialistes oublient un « détail » : le Code Pénal**. La violation d'une correspondance privée (par un 1er fédéral du PS ou un voisin de palier) peut mener devant le tribunal correctionnel.

L'unité du parti mérite (visiblement) un fichage des militants. Pas évident que cela justifie un passage devant un juge d'instruction.

L'ouverture d'un guichet anti-dissidents remonte **avant le 1er tour de la présidentielle**. Selon nos informations, aucune nouvelle circulaire est intervenue pour abroger le dispositif. Il est donc **toujours potentiellement actif**.

Mais le contexte politique a complétement changé. La défaite de Benoît Hamon et la victoire d'Emmanuel Macron modifie la ligne du PS. Les socialistes soutenant En Marche ! n'ont plus de raison de redouter un fichage.

Jeudi 18 mai, Bernard Cazeneuve est venu, dans l'Aude, soutenir les candidats (socialistes) aux législatives en Occitanie. L'ancien premier ministre est sur la ligne de la présidente (PS) de Région, Carole Delga, et d'autres socialistes : une majorité constructive avec Emmanuel Macron.

Les « macronistes » du PS peuvent se rassurer. Malgré la compétition des législatives, la hache de guerre est enterrée. La Commission Nationale des Conflits n'a plus besoin d'agents de surveillance.

Laurent Dubois (@laurentdub)



II) Le PS a ouvert un guichet pour dénoncer ses dissidents

Publié par midi-pyrenees-politiques-france3

Les Premiers secrétaires fédéraux du PS sont priés de dénoncer leurs camarades dissidents.



Photo MaxPPP

III «Macron Leaks»: les secrets d'une levée de fonds hors norme

Par Antton Rouget, Mathilde Mathieu, Mathieu Magnaudeix et martine orange

Pour financer sa campagne, Emmanuel Macron a réussi à mobiliser près de 13 millions d'euros de dons en un temps record. Loin de l'image cultivée par En Marche! d'une campagne aussi spontanée que populaire, un puissant réseau de

banquiers d'affaires a discrètement ouvert ses carnets d'adresses au nouveau président. Révélations.

Mail du 13 février 2017 : « Comme vous l'observez, notre start-up continue de tracer son sillon ! Alors que nous allons entrer dans le "dur" dans les prochains jours, nous avons plus que jamais besoin de soutien. » La start-up en question n'est pas une entreprise comme les autres. Et l'homme derrière son clavier n'a rien d'un banal VRP. Christian Dargnat n'est autre que l'ancien directeur général de BNP-Paribas Asset Management, branche du groupe bancaire chargée de la gestion d'actifs. « Marcheur » de la première heure, il a tout lâché en avril 2016 pour organiser « à titre bénévole » le financement de la campagne de son ami Emmanuel Macron. Dargnat, c'est l'homme du coffre-fort. Pendant des mois, il a multiplié les rendez-vous discrets, les dîners confidentiels et les mails de relance pour les riches donateurs, en plein accord avec l'actuel locataire de l'Élysée.

Ce courriel du 13 février est adressé au collectionneur américano-allemand Olivier Berggruen, une figure incontournable du marché mondial de l'art. Dès le lendemain, le riche New-Yorkais répond favorablement à la demande de Dargnat en promettant « de contribuer à 4 000 euros au mouvement et 4 000 euros au candidat ». Un virement est effectué deux jours plus tard : 8 000 euros en un message, voilà qui témoigne d'une redoutable efficacité.



Emmanuel Macron au Louvre, dimanche 7 mai © Reuters

À l'image de cet échange, l'exploitation des milliers de mails et documents issus des Macron Leaks (voir Boîte noire) – ainsi que d'autres documents récupérés au fil de la campagne par Mediapart – permet de comprendre comment la garde rapprochée d'Emmanuel Macron a explosé les compteurs de dons entre avril 2016 et avril 2017 pour permettre à l'ancien ministre de François Hollande d'accéder au pouvoir, un an à peine après la création de son propre mouvement. À l'extérieur, Dargnat et les membres de l'équipe Macron ont tout fait pour démentir l'image du candidat des affaires, préférant insister sur l'afflux de petits dons. En réalité, c'est bien une camarilla de banquiers d'affaires qui a pris en main cette levée de fonds hors norme, mobilisant tous azimuts ses réseaux et carnets d'adresses au service du combat de l'ovni politique Macron.

Cette stratégie s'est appuyée sur un raisonnement simple, résumé dans un court message de M. Dargnat en septembre 2016, alors que Macron vient juste de quitter le gouvernement : « Quand on sait que les dépenses de campagne présidentielle sont limitées à 22 millions d'euros et que nous pourrions contracter un prêt bancaire (à hauteur de 9 millions) remboursé si le candidat dépasse le seuil des 5 % aux élections, il nous reste donc à "trouver" 13 millions », expose l'ancien banquier. En clair, calcule-t-il, « si l'on arrondit à 10 millions le budget à trouver, il faut donc obtenir des dons de 1 333 personnes à 7500 € chacune [le plafond autorisé pour le financement d'une campagne – ndlr] ».

En réalité, c'est dès le printemps 2016 que les plus fidèles soutiens d'Emmanuel Macron se sont discrètement activés pour organiser de façon méthodique la mobilisation de riches contributeurs. Emmanuel Macron est encore à Bercy, mais il veut déjà tout faire pour se présenter à la présidentielle. Une véritable « task force » s'organise alors autour de Christian Dargnat, le président de l'association de financement d'En Marche! (AFCPEM). Dans cette petite équipe soudée, on trouve Emmanuel Miquel, capital-risqueur chez Ardia et trésorier de la même association, mais aussi deux de ses anciens camarades de HEC : Stanislas Guerini, directeur de l'expérience client chez Elis, délégué du mouvement à Paris et aujourd'hui candidat aux législatives dans la capitale ; et Cédric O, un jeune directeur d'usine du groupe Safran, ancien du cabinet de Moscovici à Bercy. Cédric O, garçon discret qui fuit les

médias, a endossé le costume de mandataire financier de la campagne, dont il est un des couteaux suisses les plus efficaces.

Pendant des mois, ce petit groupe a manœuvré avec une seule idée en tête, quasi obsessionnelle : faire fructifier en un an des carnets d'adresses bien fournis, afin de fonder un club de « grands donateurs » aux profils globalement homogènes (urbains, CSP+, issus de grandes écoles). Nous sommes là loin, bien loin, d'un mouvement soutenu par une vague aussi populaire que spontanée, image que les communicants d'En Marche! ont savamment cultivée et propagée. Et pas très loin du « Premier Cercle » de riches donateurs ayant financé une partie de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007, même si l'entourage de Macron s'en est toujours défendu au motif qu'En Marche! n'a jamais organisé de grand raout mélangeant tous les grands donateurs. Effectivement : les proches d'Emmanuel Macron ont été bien plus discrets.

Dans les mails de l'équipe d'Emmanuel Macron, on retrouve un document de travail, diffusé et amendé en comité restreint en avril 2016 : la notice pour la chasse méthodique aux millions de la campagne. En Marche! est alors un mouvement balbutiant, à peine créé. Le tout nouveau parti n'a enregistré qu'environ 400 000 euros de dons et promesses – à 95 % des grands donateurs à 7 500 euros. L'équipe veut passer à la vitesse supérieure en activant un impressionnant maillage des réseaux d'entrepreneurs, banquiers, avocats, lobbyistes et autres « influenceurs » susceptibles de dégainer un jour ou l'autre l'équivalent de 6,5 Smic pour aider le candidat Macron.

Ces généreux bienfaiteurs seront approchés les mois suivants à travers des dizaines de dîners organisés en France et à l'étranger, le plus souvent en présence du « chef », le surnom d'Emmanuel Macron. Ces sauteries, symboles du confinement et de l'endogamie d'une certaine élite, sont « très mal vu[e]s par certaines catégories de la population », convient En Marche! dans une note interne. Mais elles sont aussi tellement rentables, surtout quand le candidat se déplace. Mi-avril 2016, un seul déjeuner à Londres au domicile privé de la directrice financière d'un site de vente en ligne permet de réunir 281 250 euros, selon un document d'En Marche!. Deux semaines plus tard, à Paris, un cocktail dînatoire génère 78 000 euros en à peine une heure et demie. La cash machine est lancée.

Pour multiplier les rencontres, l'équipe « fundraising » (« collecte de fonds ») d'En Marche! a élargi son maillage par l'intermédiaire de rabatteurs, des sympathisants du mouvement – très bien intégrés dans les hautes sphères économiques – qui ouvrent leurs carnets d'adresses, accueillent des déjeuners, voire, parfois, organisent des événements « clés en main ». Ne reste alors au mouvement qu'à valider les listes d'invités et à organiser la venue du candidat. Détail financier non négligeable : les frais liés aux dîners effectués aux domiciles des donateurs sont des « dépenses privées non intégrées » aux comptes de campagne.

Le 1er juin 2016, le conseiller de dirigeants d'entreprise Édouard Tétreau, un temps protégé par l'ancien PDG d'Axa Claude Bébéar, accueille l'un des tout premiers grands cocktails parisiens. « Durée : 1 h 30, dont passage Emmanuel d'1 h 00 », note minutieusement l'équipe d'En Marche!. Tout est millimétré : « Salutations 15 min/speech 20 min/Q&A [questions/réponses – ndlr] 20 min/sortie 5 min. » Les invités sont triés sur le volet : une trentaine de « quadra, hors CEO [PDG – ndlr] CAC40 ». Une semaine plus tard, Édouard Tétreau renouvelle l'expérience pour une nouvelle cible. Cette fois, 32 personnalités issues de « différents cercles (avocats, conseil, lobbying, édition, etc.) » sont concernées. Ne reste qu'à valider la liste d'invités. Mais « attention ! », alerte En Marche!, « un partner d'Image 7 », la boîte de la communicante Anne Méaux, qui conseille François Fillon, fait partie des convives potentiels.

Un autre « PP » (pour « poisson-pilote ») du mouvement, Hélène Chardoillet, directrice du développement d'une PME dans le domaine bancaire et « amie » d'Astrid Panosyan, une ancienne conseillère du cabinet Macron, s'active aussi en coulisses. Au mois de mai, elle alerte Emmanuel Miquel sur le positionnement politique du candidat. « Les personnes que je connais et que j'ai commencé à approcher (5 sur cette dernière semaine) sont de sensibilité politique centre droit et leur retour en substance est le suivant », écrit-elle au trésorier du mouvement : flou sur le programme de Macron, danger de voir sa candidature « phagocytée » par François Hollande, faiblesse de son bilan à Bercy...

« Mon sentiment, développe Chardoillet, si nous restons sur l'objectif précis du fundraising, est que cette cible centre droit n'est pas, pas du tout mûre pour la donation. Positionnement, programme et démarcation de Hollande seront des éléments clés pour que cette cible évolue. »

« Top de voir ces manifestations », se réjouit dans la foulée Emmanuel Miquel, dans un message en copie au reste de la direction d'En Marche!. Seul bémol : pour « aller dans le sens » de ce que « Christian [Dargnat – ndlr] évoquait de constituer une petite base de gens disponibles pour appeler des contacts », Miquel « pense qu'il faut être vigilant à ne pas trop diluer l'exercice de

Fundraising. Il faut certes se démultiplier, mais le sujet FR [fundraising – ndlr] reste sensible ».

Au terme de plus de deux heures d'entretien filmées, Emmanuel Macron quittait les locaux de Mediapart, vendredi 5 mai vers 23 heures, quand les réseaux sociaux se sont mis à bruir : les Macron Leaks, soit le hacking et la diffusion de milliers de mails de l'équipe de campagne d'En Marche!, étaient publiés sur un site de partage, avant d'être abondamment relayés par l'extrême droite américaine, les réseaux trumpistes puis, en France, par le Front national. Le tout en un temps record.

Mediapart a, dès le début, pris le parti de tenir tous les bouts de cette histoire. C'est-à-dire d'une part dénoncer, comme l'a fait notre journaliste Yann Philippin dans Libération et sur le plateau de MediapartLive, une pure opération de déstabilisation électorale. En publiant dans la nature à deux jours du second tour de l'élection présidentielle un très gros volume de données brutes, non vérifiées et dont la source est totalement inconnue, la méthode employée par les initiateurs des Macron Leaks était en effet déloyale, pour ne pas dire sale. Le but était de créer le chaos.

Mediapart a d'abord enquêté sur les origines de cette boule puante et, notamment, sur l'émergence d'une piste russe – voir nos articles ici, ici et là.

Pour autant, les Macron Leaks sont susceptibles de contenir des informations d'intérêt public, devenant ainsi un matériau journalistique à part entière, à la condition impérieuse que les documents soient authentifiés de manière indépendante et que les faits découverts soient confrontés loyalement avec les personnes concernées. Dès le lendemain de la « révélation » des Macron Leaks, une équipe de journalistes et techniciens de Mediapart a par conséquent engagé des recherches dans cette immense base de données, en utilisant notamment les outils techniques du consortium European Investigative Collaborations (EIC), à l'origine des Football Leaks ou des Malta Files.

Après deux semaines d'enquête, de vérifications et de respect du débat contradictoire, nous avons décidé de rendre publiques certaines informations qui sont, pour tout ou partie, issues des Macron Leaks. Ces éléments ont été complétés par des témoignages et documents récupérés au fil de la campagne.

Pour cet article sur les dessous de la levée de fonds de la campagne d'Emmanuel Macron, nous avons contacté lundi 15 mai plusieurs dizaines de donateurs, "poissons-pilotes" et membres de l'équipe d'En Marche!. Beaucoup ne nous ont pas répondu. Ils ont été relancés mercredi 17 mai, jour où nous avons adressé une série de questions à la communication d'En Marche! pour que le mouvement s'exprime indépendamment des cas individuels. Nos interrogations sont là aussi restées sans réponse.

Fabrice Arfi

Des demandes d'audience auprès du ministre

Trois semaines plus tard, Christian Dargnat, encore lui, est à la manœuvre pour motiver ses troupes : « Si vous connaissez des gens désireux d'aider la cause [sic], n'hésitez pas à les orienter vers moi », encourage-t-il par mail. Un appel reçu cinq sur cinq. « Hello, une de mes amies me dit que son patron [d'une mutuelle – ndlr] souhaiterait participer à un de nos dîners. J'ai bien précisé que c'était réservé aux grands donateurs :) », écrit Cédric O. Retour de Dargnat, un mois plus tard : « J'ai déjeuné avec le DG et [la responsable des affaires publiques du groupe – ndlr] : excellents contacts et gros potentiels de networking. Merci encore. »

Très investi, Cédric O préconise aussi de convier à un dîner du mois de juillet un patron qu'il connaît personnellement : « Je ne suis pas certain qu'il donnera, mais c'est un très gros driver pour d'autres (sur la thune et en termes de réseau). » Bonne pioche : ce quadra donnera plus tard 2 500 euros à la candidature. « Pas mal », note, impassible, le mandataire.

« Nous organisons le 1er juillet un déjeuner autour d'E. Macron : si vous avez des gens prêts à contribuer à hauteur de 7,5 K€, envoyez à Emmanuel Miquel et moi-même les coordonnées de ces personnes », relance encore Dargnat à une dizaine de ses contacts.

Dans la liste : Frédéric Surry, directeur des investissements actions et obligations convertibles à la BNP, Denis Panel, DG d'une des filiales du groupe bancaire, et un ancien de la maison, David Pillet, ex-business manager ayant fondé en 2016 sa propre société de conseil. Deux mois plus tard, une nouvelle soirée fait saliver l'équipe : 23 chefs d'entreprise « qui peuvent bcp aider » ont déjà promis d'être là. L'un d'entre eux, patron d'une jeune société d'investissement, semble « très helpful ». Un autre – dans le classement Challenges des plus grandes fortunes de France en 2016 – est carrément « au taquet ». La récolte promet d'être grandiose.



Christian Dargnat © DR

L'équipe tient des tableaux précis de chacun des événements. Et Dargnat veille au grain : « Peux-tu m'envoyer la liste des invités (noms + adresses mails) de ton dîner afin que nous puissions suivre l'évolution des contributions et t'en rendre compte également ? », demande l'ancien banquier à l'organisateur d'un dîner. Les retours sont bons, mais il faut à tout prix garder le rythme. « Les amis, les deux prochaines semaines, nous n'avons pas de dîner FR, souffle Emmanuel Miquel le 20 juin. Nous nous proposons avec Christian de

(re)mettre la pression sur ceux qui auraient déjà dû donner, afin de les relancer pour qu'ils donnent d'ici la fin de semaine. »

Le trésorier soumet alors à son équipe une liste de sept noms, « soit un potentiel de 53K€ pour cette semaine ». Ismaël Emelien, le plus proche conseiller d'Emmanuel Macron – il est aujourd'hui son conseiller spécial à l'Élysée –, se propose d'en appeler quelques-uns. Mais pas l'avant-dernier nom de la liste, celui du directeur général d'une grande entreprise française de sites internet : « J'avais en revanche senti [...] [qu'il n'était] pas très chaud pour payer, il aide beaucoup en termes de conseil. »

À l'autre bout de la chaîne, le « chef » supervise les opérations par l'entremise de son cabinet. « Sophie [pour Sophie Ferracci, cheffe de cabinet de Macron à Bercy – ndlr], peux-tu nous faire un point avec les prochaines dates ? Merci bcp », demande le 2 mai 2016 Julien Denormandie, un autre membre de la garde rapprochée d'Emmanuel Macron, son ancien dircab à Bercy.

À la même période, Dargnat sollicite Emmanuel Miquel et Cédric O pour qu'ils trouvent « des gens qui pourraient organiser des dîners » à l'occasion des déplacements à venir du ministre à « Orléans le 8 mai, La Rochelle le 9 mai, Toulouse le 19 mai, La Grande-Motte le 26 mai, Chalon-sur-Saône le 30 mai, Rennes le 20 juin, Annecy le 23 juin ». Très efficace à Paris, En Marche! veut désormais braconner en région.

Le mouvement assure que ces dîners provinciaux ont été des fiascos.

Pas question, en revanche, qu'Emmanuel Macron s'investisse publiquement dans la collecte alors qu'il est encore à Bercy. « Tant qu'Emmanuel est ministre, je ne crois pas en sa volonté de vouloir signer les courriers [de remerciement aux donateurs de plus de 500 euros – ndlr] », prévient Julien Denormandie. Le « chef » se contente alors de textos.

C'est que la frontière entre les fonctions est parfois ténue. Comme pour ce fondateur d'un fonds d'investissement, qui sollicite une audience auprès de Macron-ministre après avoir fait un don à Macron-candidat. Son message est directement transmis par Denormandie à Ferracci, sans que l'on sache si ce donateur a obtenu gain de cause : « Sophie, pour ta pochette "demande d'audience". Merci beaucoup. »

Le 15 septembre, Emmanuel Miquel, prudent, rappelle aussi la nécessité de vérifier « l'absence éventuelle de conflits d'intérêts (incompatibles avec les fonctions passées d'EM) » et le « caractère recommandable [sic] du donateur ». Il transmet une liste comportant les noms et coordonnées de 62 contributeurs – principalement domiciliés à Paris et Londres – représentant 276 000 euros de dons. Cette fois, c'est Alexis Kohler qui se charge de répondre. L'ancien directeur de cabinet de Macron à Bercy a alors officiellement quitté la campagne pour travailler dans le privé, mais il reste très impliqué dans l'organisation : « Je regarde de plus près demain mais je n'en vois aucun susceptible de poser problème à première vue », répond-il. Depuis le 14 mai, Alexis Kohler est le nouveau secrétaire général de l'Élysée. C'est lui, l'homme sérieux à lunettes qui a annoncé mercredi 17 mai la liste du gouvernement d'Édouard Philippe.

Pour les donateurs étrangers, la prudence est de mise. « Vous êtes à l'aise avec les virements reçus ? », s'inquiète par exemple, le 2 février 2017, le mandataire Cédric O en découvrant les noms de plusieurs de ces donateurs étrangers sur un relevé de comptes. « Oui je les connais tous », répond Dargnat dans la minute.

La banque saisit aussi à plusieurs reprises l'équipe du candidat. « Je suis à même de vous les réclamer [des justificatifs pour des virements en provenance de l'étranger – ndlr] en fonction des demandes de notre service des affaires internationales », prévient la directrice adjointe de l'agence du Crédit agricole où est logé le compte de campagne. Mediapart a ainsi identifié plusieurs situations litigieuses – toutes résolues a posteriori, selon les documents consultés –, dues notamment à l'incompréhension par certains donateurs de la réglementation française (interdiction de contribuer pour une personne morale ou dépassement des seuils).

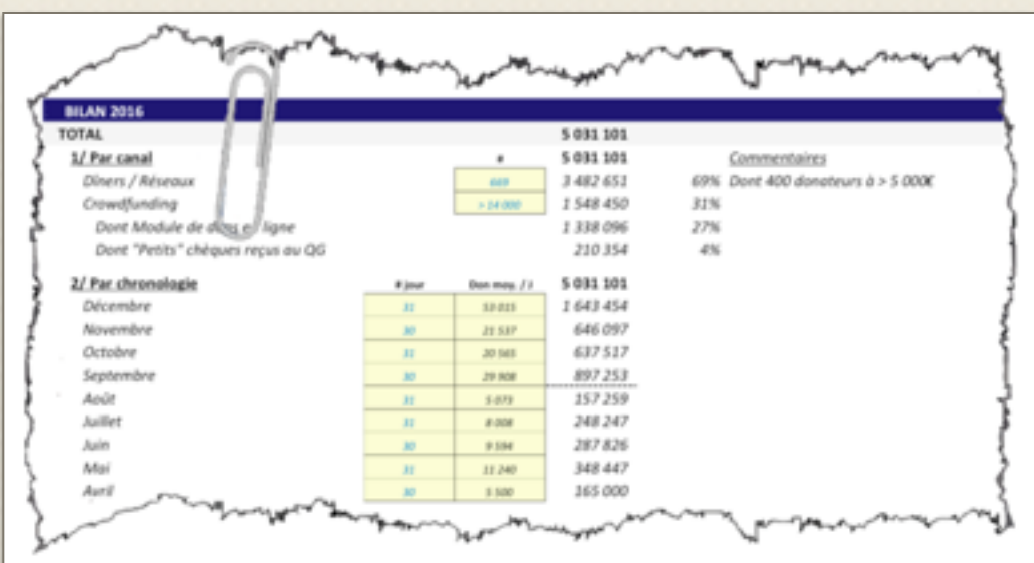
Le 21 mars, par exemple, le compte de l'AFCEM reçoit un virement de 12 000 euros de la part d'un riche donateur installé à Madagascar, Amin Hiridjee, très présent dans les secteurs de la finance, des télécoms, de

l'immobilier et de l'énergie. « Nous sommes contraints de rembourser intégralement les dons qui dépassent les plafonds. Sur le compte de l'AFCEM (financement candidat) le maximum autorisé est 4 600 € ; sur celui de l'AFEMA (financement mouvement), le max est 7 500 € », alerte Dargnat, avant de demander au frère du donateur – Hassanein Hiridjee, qu'il tutoie – s'il peut lui demander, « si cela n'est pas trop gênant », de faire « deux virements : un de 4 600 à l'ordre de l'AFCEM et l'autre de 7 500 à l'ordre de l'AFEMA ». Pas de problème : « Je m'en occupe et te reviens », répond H. Hiridjee.

Plus problématique est le sujet traité, début janvier, lors d'une réunion réduite à cinq participants. Les fidèles d'Emmanuel Macron ouvrent la discussion sur un point « spécifique » : le cas du « financement d'une vingtaine de donateurs libanais ». « Problème traité (identifié) », notent les participants dans leur compte-rendu. Sollicité par Mediapart pour en savoir plus quant à la nature du problème et sa résolution, En Marche!, rebaptisé depuis peu La République en marche, n'a pas retourné nos questions (voir la Boîte noire).

Dès sa création, le mouvement a su générer une « forte demande pour organiser des événements » à l'étranger, ainsi que le mouvement le notait en avril 2016. De fait, les expatriés dans les pôles urbains de Londres, Genève, San Francisco ou New York ont été très actifs dans la collecte de dons. Parfois, les investisseurs étrangers ont aussi directement pris attache avec l'équipe.

Tandis qu'Emmanuel Macron s'installait en tête des sondages, le dirigeant d'un important hedge fund à New York a par exemple sollicité fin mars 2017 Cédric O, par l'entremise d'une connaissance commune, pour qu'il organise une rencontre avec un membre du mouvement à Paris. O l'oriente alors vers Dargnat, qui accepte la mission : « Oui j'en fais 2 à 3 par jour [sic] des présentations de ce type... Cela me détend des négociations sur le prêt [En Marche! est alors en pleine négociation – tardive – d'un emprunt de 8 millions – ndr]. » Rien ne prouve dans la comptabilité analysée par Mediapart que cet investisseur ait financé la candidature, mais l'épisode témoigne de l'attrait du mouvement à l'international.



Bilan des dons en 2016 © Document Mediapart

Plus de 57 % des dons proviennent des dîners et réseaux

Très organisée, la dynamique de dons n'a cessé d'affoler les compteurs. Dans ses toutes premières projections, En Marche! prévoyait de récolter un total de 1,15 million d'euros par l'intermédiaire des campagnes de fundraising jusqu'en juillet 2016. S'il a tenu ce rythme de croisière (moyenne de 7 900 euros récoltés par jour) jusqu'au mois d'août, la cadence s'est considérablement accélérée dès le mois de septembre, au lendemain du départ d'Emmanuel Macron du gouvernement.

Au 31 décembre 2016, selon la comptabilité du mouvement, En Marche! avait récolté un peu plus de 5 millions d'euros de dons, bien au-dessus des 3,5 millions d'euros prévus dans son scénario central. Près de 70 % de cette somme – 3,482 millions – provenaient uniquement du travail de fundraising (dîners/réseaux) auprès de 669 donateurs (dont 400 à plus de 5 000 euros).

La communication du mouvement a évidemment cherché à rendre compte d'une tout autre réalité. En avril 2017, dans un échange sur les éléments de langage à utiliser face à la presse, alors que Macron est pressé par certains médias de faire la lumière sur l'origine de ses dons, Ismaël Emelien préconise d'insister sur les 35 000 donateurs à l'origine de la collecte totale de 10 millions d'euros et de communiquer sur le don médian de 50 euros. Il note par ailleurs que « 1/3 des dons » sont inférieurs ou égaux à 30 €, « 2/3 des dons » inférieurs ou égaux à 65 € et que les « dons supérieurs à 5 000 € » ne représentent que « 1,7 % du total des donateurs ». Ou l'art de faire dire aux chiffres ce que l'on veut. Car en réalité, la place des « grands » contributeurs est centrale. Dans ses projections financières pour le début d'année 2017 (de janvier à mai), En Marche! prévoyait notamment que les campagnes de

fundraising lui rapporteraient 57,5 % des dons totaux du mouvement (contre 43,5 % pour le financement participatif).

Ce rythme soutenu n'a jamais entamé le dynamisme des argentiers de Macron. Après Paris, Genève, Londres ou New York, Dargnat a aussi intensément lorgné vers l'Afrique. Ainsi qu'en témoigne son message à l'égard du responsable d'une grande banque française sur le continent. « Comme évoqué, par votre intermédiaire et celui d'[...] et de quelques autres, ce serait exceptionnel de pouvoir organiser une levée de fonds sur le continent africain, et notamment en Côte d'Ivoire », lui écrit-il en juin 2016.

Sollicité par Mediapart, le banquier – qui confirme avoir rencontré Dargnat puis Macron – déclare avoir refusé de s'engager : « La question d'une levée n'a en réalité jamais fait l'objet d'une discussion, affirme-t-il. J'ai dit clairement que nos fonctions ne pouvaient pas nous permettre de nous mettre en avant de manière ostentatoire. J'ai dit que si une visite en Côte d'Ivoire s'organisait, je pourrais y participer au titre de citoyen franco-ivoirien mais c'est tout. Je n'aime pas le mélange des genres. »

D'autres banquiers n'ont pas songé à prendre de telles précautions. La banque Rothschild, où a travaillé Emmanuel Macron pendant quatre ans, lui apporte un soutien sans réserve. Fin septembre, Olivier Pécoux, directeur général de Rothschild – dans les faits il est le dirigeant opérationnel de la banque –, organise pour En Marche! une rencontre de donateurs potentiels sur les Champs-Élysées. Déjà contributeur pour un montant de 7 500 euros au mouvement, M. Pécoux n'avait toujours pas été remboursé des frais engagés pour l'événement sept mois plus tard. L'a-t-il été depuis ? Il n'a pas répondu aux sollicitations de Mediapart.

Cinq autres associés-gérants de cette banque, interlocuteur privilégié de l'État dans des opérations capitales menées par le ministère des finances, ont aussi directement soutenu En Marche!. Il s'agit de Laurent Baril (don maximal de 7 500 euros), de Cyril Dubois de Mont-Marin (7 500 euros), de Cyrille Harfouche (7 500 euros), d'Alexandre de Rothschild (2 500 euros) et d'Arnaud Joubert (7 500 euros). Florence Danjoux – compagne de Vincent Danjoux (autre associé de la banque) – fait aussi partie des premiers donateurs (7 500 euros). Tout comme Luce Gendry (3 000 euros), associée-gérante jusqu'en 2016.

Le 19 mai 2016, un cadre de Rothschild, Philippe Guez, a aussi organisé une récolte de dons dans son appartement du XVI^e arrondissement. Y étaient conviés une dizaine d'invités – chefs d'entreprise, avocats, family office et investisseurs dans l'immobilier –, en compagnie de Christian Dargnat et d'Emmanuel Macron. « Tous ont été informés d'une contribution de 7 500 euros », précise alors l'hôte de l'événement.

Dans un autre établissement bancaire, la banque privée Edmond de Rothschild, certains salariés se sont eux aussi très activement engagés dans la campagne. C'est le cas par exemple de Mylène Bonot, une chargée de partenariat qui n'a pas ménagé son temps dans la collecte. « Salut à tous. Suite à notre échange d'hier soir et comme convenu, je vous fais suivre le profil de Mylène, proposait Cédric O en avril 2016. Je pense qu'elle serait top pour donner un coup de main sur le fundraising pour gérer la bande passante de contacts : elle est très maligne, hyper sympa, c'est son job de soutirer de la maille aux gens qui ont de la thune et en plus c'est une meuf, ce qui est un atout non négligeable. Par ailleurs je la connais très bien et je lui fais confiance », ajoutait-il à l'époque.

Depuis, la jeune femme s'est activement impliquée dans la prospection et la relance de « grands donateurs » du mouvement, en liaison étroite avec Emmanuel Miquel. Ni elle, ni l'équipe d'En Marche! n'ont répondu à nos questions sur le cadre de cette mission. A-t-elle été rémunérée pour cette tâche ? Ou, peut-être, s'agissait-il d'un investissement à plus long terme ?

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) L'ancien directeur adjoint du MEDEF nommé chef de cabinet de la ministre du Travail

Antoine Foucher, l'ancien directeur général adjoint du Medef a été nommé vendredi directeur de cabinet de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud.



Un ancien directeur adjoint du MEDEF au ministère du Travail
JACQUES DEMARTHON / AFP

Challenges.fr La rédaction du site

C'est une nomination qui devrait faire grincer des dents. Antoine Foucher, l'ancien directeur général adjoint du Medef en charge du social qui avait démissionné de l'organisation patronale en 2016, a été nommé vendredi directeur de cabinet de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a indiqué le ministère, confirmant une information de l'AEF.

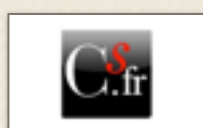
Antoine Foucher "quitte Schneider Electric", où il était directeur des relations sociales depuis son départ du Medef, a précisé à l'AFP un porte-parole de Schneider Electric.

M. Foucher, 37 ans, était arrivé en 2012 au Medef, après être passé par le cabinet de Xavier Bertrand sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Ce diplômé de Sciences Po Paris faisait partie du camp des "réformistes" du Medef, et était respecté des syndicalistes.

Il a participé à la plupart des négociations avec les syndicats (assurance chômage, loi de sécurisation de l'emploi, réforme de la formation professionnelle...) aux côtés de Jean-François Pilliard, ancien président du pôle social dans l'organisation patronale, puis de son successeur, Alexandre Saubot.

Lors de son départ du Medef en juin 2016, il faisait partie de la délégation qui avait conduit un premier round de négociations sur l'assurance chômage. Les discussions avaient échoué sur fond de conflit sur la loi travail et de profondes divisions patronales concernant la taxation des contrats courts. De nouvelles négociations ont repris début 2017 et ont finalement abouti à un accord.

Au ministère du Travail, M. Foucher aura la tâche de mener la réforme du code du travail, pour laquelle Emmanuel Macron a affiché sa volonté d'aller vite, en utilisant la voie des ordonnances.



V) Gouvernement Philippe: Les dossiers au menu de la "vraie" première semaine de travail

Quelques jours après leur prise de fonction et la constitution de leur équipe, les ministres vont devoir vite se mettre au travail.

Alexandre Boudet Journaliste politique au HuffPost



POOL New / Reuters Gouvernement Philippe: Les dossiers au menu de la "vraie" première semaine de travail

"Maintenant au travail", avait lancé Edouard Philippe mercredi 17 mai juste après la nomination de son gouvernement. Tout au long de la semaine, les ministres ont constitué leur cabinet et organisé leurs premiers déplacements. Certains ont profité du week-end pour mener campagne en vue des élections législatives ou dire au revoir à leurs administrés, comme Jean-Yves Le Drian en Bretagne.

Les voilà qui entrent désormais véritablement dans le vif du sujet pour leur deuxième semaine en fonction. Mercredi, ils seront au fait de "la méthode de travail" que souhaite leur imposer leur chef du gouvernement. "Collégialité, efficacité, loyauté et exemplarité" sont les quatre idées qui vont guider l'élaboration de ce guide de bonne conduite des ministres tel qu'Edouard Philippe l'a évoqué ce dimanche 21 mai dans Le JDD.

Au cours de cet entretien, le premier ministre a également confirmé que plusieurs chantiers seront lancés dans les prochaines heures ou les prochains jours.

Code du travail: rendez-vous mardi à l'Elysée



AFP

C'est la grande réforme économique et sociale du quinquennat: libéraliser le code du Travail pour le simplifier et tenter de créer davantage d'emplois. Un an après la loi El Khomri, c'est peu dire que les syndicats sont sur la défensive. Pas question donc pour l'Elysée de zapper la phase de concertation, obligatoire depuis la loi Larcher de 1997. Le JDD affirme qu'Emmanuel Macron va commencer, dès mardi, des entretiens en tête-à-tête avec les représentants des principales organisations avant une nouvelle salve d'entretiens à Matignon avec Edouard Philippe et la ministre du Travail Muriel Pénicaud. L'exécutif engagera-t-il réellement une phase de concertation ou n'est-ce pas plutôt une phase de consultation qui viserait à expliquer le contenu de la réforme aux partenaires sociaux? La deuxième option inquiète déjà la CGT qui, par la voix de Philippe Martinez, prévient que passer en force via les ordonnances ne serait pas acceptable. C'est pourtant bien l'ambition de l'exécutif qui veut agir vite et ne pas engager de réel débat à l'Assemblée - si ce n'est dans le cadre du vote des lois d'habilitation qui offrent au gouvernement la possibilité de légiférer seul et

très rapidement.

Médiation imminente à Notre-Dame-des-Landes



POOL New / Reuters

Sujet numéro un sur la table de Nicolas Hulot, le dossier de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes doit connaître un nouveau développement de manière imminente. Jeudi, le premier ministre a annoncé la nomination "dans les prochains jours" d'un médiateur chargé d'une mission de six mois. "Nicolas Hulot et moi souhaitons vraiment que toutes les options soient sur la table", a confirmé Edouard Philippe dans Le JDD. On ne connaît pas le profil et encore moins le nom de la personne qui va lancer la médiation et tenter de convaincre les occupants de la Zad que la construction d'un nouvel aéroport est la bienvenue - ou les partisans de la nouvelle infrastructure qu'un agrandissement de l'actuelle plateforme est suffisante. "Il existe d'autres alternatives, la médiation qui va démarrer probablement en fera la démonstration", a déjà déclaré le ministre de la Transition écologique et solidaire.

Audit et impôts à la source: double dose pour Bercy



AFP

Gérard Darmanin n'y va pas par quatre chemins: "je serai le ministre de la suspension de l'impôt à la source", explique le ministre de l'Action et des comptes publics dans La Voix du nord. Il a été chargé par Edouard Philippe "d'examiner les conditions de mise en oeuvre" de la réforme votée sous François Hollande et qui doit entrer en application au 1er janvier 2018. Une date qui, "en toute hypothèse", ne pourra pas être tenue, selon les déclarations du candidat Macron pendant l'entre-deux tours. A charge pour le nouveau ministre issu des rangs des Républicains de lancer cet examen des conditions de faisabilité de la réforme chère à son prédécesseur Christian Eckert. Dans le même temps, et conformément à ce que le chef du gouvernement explique dans Le JDD, le locataire de Bercy va devoir lancer un "audit des finances publiques" réclamé par Emmanuel Macron durant la campagne pour voir l'état réel du pays après le quinquennat Hollande.

Dernière touche à la loi de moralisation



AFP

"Le travail sera engagé dès demain", avait assuré François Bayrou le soir de son arrivée au ministère de la Justice au sujet du projet de loi de moralisation de la vie publique. "La démocratie est empoisonnée par les soupçons. Ça fait si longtemps que l'on voit surgir des pratiques qui ne devraient pas être acceptables ou acceptées", a-t-il encore répété ce dimanche sur France2. S'il veut présenter le texte en conseil des ministres avant les législatives, comme Emmanuel Macron s'y est engagé, le Garde des sceaux ne doit pas traîner. Avant d'adresser son projet de loi au Conseil d'Etat, il va écouter les dernières recommandations de spécialistes. Ce lundi, il reçoit place Vendôme les associations anti-corruption Anticor et Transparency International tandis qu'en fin de matinée, le député René Dosière (DVG) présentera à la presse une série de douze recommandations sur le sujet. Son rapport a été dévoilé par Le Monde et Le JDD dès ce dimanche; il contient des points déjà prévus dans le programme du candidat Macron comme l'interdiction des emplois familiaux, la limitation du cumul des mandats dans le temps ou l'obligation d'avoir un casier judiciaire vierge pour se présenter à une élection. Mais d'autres vont plus loin, comme le fait de rendre les ministres financièrement responsables, la suppression de la réserve parlementaire, un meilleur encadrement du financement public des partis et l'obligation des ministres à démissionner de tout mandat électoral. Reste à savoir ce que François Bayrou fera de ces recommandations.

huffingtonpost.fr

MAIS AUSSI

1) Jean-Luc Mélenchon en est certain, "dans les six mois, Nicolas Hulot s'en va"

Le quatrième homme de la présidentielle estime qu'entre un militant écologiste et un exécutif "nucléariste", la cohabitation est impossible

Alexandre Boudet Journaliste politique au HuffPost



POOL New / Reuters Nicolas Hulot ne restera pas plus de six mois au gouvernement, estime Jean-Luc Mélenchon.

A la fin de l'année ce sera fini, pronostique Jean-Luc Mélenchon. La présence de Nicolas Hulot au sein du gouvernement d'Edouard Philippe ne durera pas, a assuré le leader de la France insoumise ce dimanche 21 mai sur France 3.

C'est la deuxième fois que le candidat à la présidentielle était invité à donner son avis sur la nomination de l'écologiste médiatique comme ministre de la Transition écologique et solidaire. Comme jeudi 18 sur France 2, Jean-Luc Mélenchon a répété qu'il "garde son estime à Monsieur Hulot". Mais pour la première fois, il a estimé que cette alliance Hulot-Macron ne pourra pas tenir.

"Dans six mois il s'en va, si ça tient six mois! Monsieur Hulot est un écologiste, il faut se rappeler de ça alors que le premier ministre est un nucléariste. Le premier ministre était un lobbyiste d'Areva et le président de la République s'est réjoui qu'EDF construise la centrale nucléaire d'Hinckley

d'Hinckley Point en Angleterre", a énuméré le candidat aux élections législatives à Marseille.

Selon lui, Emmanuel Macron "a été habile" pour convaincre Nicolas Hulot d'entrer dans son gouvernement. "Il est tombé sur quelqu'un qui était à un moment de sa vie où il avait envie de changer de régime et peut-être d'entrer dans le concret mais je pense qu'il ne mesure pas ce que sont les rapports de force politique", a ajouté Jean-Luc Mélenchon.

Il dit attendre l'ancien animateur d'Ushuaïa sur deux points précis: l'arrêt définitif de la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (un médiateur va être nommé dans les prochains jours par le gouvernement pour une mission de six mois) et le lancement d'un vaste programme de montée en charge des énergies renouvelables. "Dix-neuf centrales nucléaires arrivent en bout de course pendant le mandat. C'est maintenant qu'il faut monter en puissance pour passer au renouvelable", exhorte le quatrième homme de la présidentielle.

huffingtonpost.fr

Bousculant le microcosme politique marseillais, Jean-Luc Mélenchon a annoncé le 10 mai sa candidature dans la 4e circonscription de Marseille, celle qui lui a été le plus favorable localement (39% au premier tour), dans une ville qui l'a plébiscité à la présidentielle, le plaçant en tête au premier tour (24,82%) devant Marine Le Pen (23,66%).

Le gâchis, c'est cela que nous n'acceptons pas. Je regrette profondément, qu'au lieu d'arriver ici avec la volonté de rassembler les forces disponibles, Jean-Luc Mélenchon donne l'impression de mépriser celles et ceux qui ne l'ont pas attendu pour mener bataille.

Dénonçant cette "démarche d'hégémonie, doublée de tentatives de débauchage et de pressions", le secrétaire départemental du PCF a affirmé qu'il "vaudrait mieux se situer en rassembleur, produire des gestes de reconnaissance et de respect qui sont la marque des grands".

Les communistes ne sont pas les seuls, mais ils sont au premier rang de ceux qui reçoivent ce mépris à la figure,

a-t-il regretté.

france3-regions.francetvinfo.fr

2) "Gâchis", "hégémonie", "mépris", le PCF voit rouge contre Mélenchon dans les Bouches-du-Rhône

LAPRESSEENREVUE.EU



Jean-Luc Mélenchon en campagne à Marseille. / © Maxppp VALLAURI Nicolas

Rien ne va plus entre La France insoumise et le Parti communiste dans les Bouches-du-Rhône. Ce dernier avait retiré 4 candidats pour les législatives à Marseille, il dénonce ce samedi le mépris de Jean-Luc Mélenchon, qui lui présente des candidats dans toutes les circonscriptions de la ville.

Par AV avec AFP

La stratégie de Jean-Luc Mélenchon dans les Bouches-du-Rhône n'est pas du goût de ceux qui l'avaient soutenu dans sa campagne présidentielle. Le leader de La France Insoumise présente des candidats dans toutes les circonscriptions de Marseille alors que le PCF s'est retiré au profit de LFI dans quatre d'entre-elles.

Nous avons pris connaissance jeudi (...) de la décision de Jean-Luc Mélenchon de présenter des candidats de son nouveau parti politique dans toutes les circonscriptions de Marseille et dans la quasi-totalité des circonscriptions du département

a déclaré Pierre Dharréville, le secrétaire du PCF 13, dans un communiqué envoyé dans la nuit de vendredi à samedi.

"Nous avons retiré notre candidat dans la quatrième circonscription de Marseille dès le lendemain de l'annonce de l'arrivée de Jean-Luc Mélenchon", a-t-il rappelé, "nous avons également retiré nos candidats dans trois autres circonscriptions (la 3ème à Marseille, la 9ème à Aubagne et la 16ème à Arles, ndr) pour ouvrir la voie au rassemblement et montrer les possibles".

Tentatives de débauchages et pressions

VI) L'inspection, premier plan social de la nouvelle ministre du Travail



Par Thomas Clerget

La nomination de Muriel Pénicaud, ex-DRH de Dassault et Danone, livre un message clair : les "réformes structurelles" seront menées au pas de charge. L'inspection du travail, soumise à de profondes coupes d'effectifs, est en première ligne.

Moins 16 % de postes à Paris, moins 10 % en Île-de-France, moins 13 % en région Grand-Est... Si ce n'est pas une mise en coupe réglée de l'inspection du travail, cela y ressemble fortement. En Île-de-France, la nouvelle a été annoncée le 2 mai aux représentants du personnel, soit entre les deux tours de la présidentielle. Les ministres passent mais, en silence, pièce par pièce, la casse de l'inspection continue. Loin d'infléchir la tendance, le nouveau gouvernement et sa ministre du Travail nommée mercredi 17 mai, Muriel Pénicaud, ex-DRH chez Dassault et chez Danone, présentent au contraire de son aggravation. Désabusés, les agents de l'inspection espèrent un

mouvement de solidarité plus large avec leur profession.

En attendant, ce jeudi, soit au lendemain de la nomination de la successeur de Myriam El-Khomri rue de Grenelle, les salariés du ministère du travail se sont mobilisés un peu partout en France. « Ce n'était pas délibéré, mais le timing est bon », constate Julien Boeldieu, le secrétaire national de la CGT au sein de cette administration [1]. Un appel avait été lancé par une intersyndicale composée de l'intégralité des organisations qui y sont implantées [2]. De quoi donner l'occasion à la nouvelle ministre, qui sera probablement amenée à diriger les prochaines réformes du code du travail et de l'assurance chômage, de démontrer ses qualités en matière de « dialogue social ».

À Aubervilliers, la Direccte occupée

À Paris, un peu esseulés, les agents organisaient un barbecue sur la place Stalingrad pour s'offrir un peu plus de visibilité. Avant une manifestation régionale devant le siège de la Direccte (les services déconcentrés du ministère) à Aubervilliers, qui a tourné en occupation du site, finalement levée en fin de soirée. Les personnels demandaient à rencontrer au plus vite leur nouvelle ministre, et que celle-ci revienne sur les baisses d'effectifs. En Île-de-France, 49 postes d'inspecteur ou contrôleur sur 468 doivent être supprimés d'ici la fin de l'année, dont 24 à Paris. Des programmes similaires seraient en préparation dans toute la France.

« L'annonce de ces suppressions de postes a été violente, se désole Émelyne, contrôleur puis inspectrice à Paris depuis dix ans, syndiquée chez Sud-Travail. Aujourd'hui, on est déjà en sous-effectif, dans l'urgence permanente. Dans le même temps, sur le terrain, on voit sans cesse des salariés épuisés par leur travail. C'est intolérable de supprimer encore des postes. Si nous ne sommes plus là pour limiter les abus, ça va être l'horreur ! »
2.000 agents pour 18 millions de salariés

« Nous devons déjà couvrir des secteurs de 10.000 salariés chacun, confirme sa collègue Louise, une contrôleur de trente-et-un ans, membre de la CGT. Les collègues sont dépassés par la masse de travail, et les salariés ne parviennent plus à nous joindre. On est au bout de ce que l'on peut faire. En supprimant encore des postes, ils attaquent les os ! » « Le ministère du Travail subit de plein fouet les conséquences des politiques d'austérité et des réorganisations, déplore l'intersyndicale locale dans un communiqué. Entre 2009 et 2017, les effectifs des Direccte ont diminué de près de 20 %, passant de 9.826 à 7.983 [agents]. »

Les inspecteurs et contrôleurs sont parmi les plus affectés par cette hémorragie, qui touche toutes les catégories de personnel du ministère. On compterait aujourd'hui à peine 2.000 agents de contrôle pour 18 millions de salariés concernés. « La nouveauté, détaille Julien Boeldieu, c'est qu'ils ne se contentent plus de ne pas remplacer les départs en retraite. Lorsqu'un poste est vacant, par exemple quand un agent est muté, ils ferment le poste. Cette année, il n'y a que 28 postes ouverts au concours pour toute la France, alors qu'il y en a 27 fermés rien que sur la région Grand-Est ! »

Du contrôle... au conseil aux entreprises

Une neutralisation pure et simple de l'inspection est-elle en cours ? « Ils ne peuvent pas nous démanteler, car la France est signataire de la convention 81 de l'Organisation internationale du travail, relève Julien Boeldieu. Mais ils peuvent nous empêcher de fonctionner, nous orienter, transformer nos missions. » Outre les coupes au sabre dans les effectifs, l'inspection a vu son organisation évoluer ces dernières années. Tandis que les moyens affectés aux salariés diminuent, la hiérarchie demande, de plus en plus, aux inspecteurs de conseiller les entreprises.

« On cherche à nous transformer en service de conseil et d'audit, alerte Julien Boeldieu. Or le renforcement du conseil aux entreprises se fait au détriment du renseignement des salariés, qui est en train de disparaître », complète sa collègue Louise. La contrôleur s'inquiète des conséquences des réformes passées et futures : « Il y a eu une réforme par an sous François Hollande ! D'une part on réduit sans cesse les droits des salariés. D'autre part, ce sont ces réformes qui rendent le code illisible. Nous sommes à peine formés, et n'avons même plus le temps d'assimiler les changements. »

Une lutte d'intérêt général

La perspective d'une nouvelle réforme, annoncée comme d'autant plus rapide qu'elle serait conduite par ordonnances, n'est donc pas pour rassurer les agents de l'inspection : « Un droit différent par entreprise, ce serait comme supprimer notre métier, estime Louise. On ne pourrait plus contrôler. » « On remet en cause toutes les institutions sur lesquelles les salariés peuvent s'appuyer pour faire valoir leurs droits, insiste Julien Boeldieu. L'inspection

du travail, les institutions représentatives du personnel au sein des entreprises, les Prud'hommes... »

Confrontés à la mise en cause de leur métier, ainsi qu'aux attaques contre le code du travail, les inspecteurs se trouvent à la fois en première ligne, et isolés dans leur combat. « Le NPA, le PC ou LO publient quelques communiqués, note Julien Boeldieu. On a aussi été soutenus lors de l'affaire Tefal. Mais cela reste ponctuel. Pourtant, nous ne sommes pas les premiers concernés ! La solution passera par des luttes interprofessionnelles, notamment contre les ordonnances. » Pour Louise, il y a urgence : « Il faut y aller maintenant. Sinon, on va prendre cinq années de réformes. Ça serait terrible. »

@Thomas_Clerget

regards.fr

VII) Réforme du code du travail : que signifie légiférer par ordonnances ?

Par Madeleine Meteyer

Pour mener à bien sa réforme du code du travail, Emmanuel Macron et son gouvernement dirigé par Edouard Philippe ont l'intention de légiférer par ordonnances d'ici à l'été. Voici en quoi consiste exactement cette mesure peu connue, souvent comparée au 49-3.

Légiférer par ordonnances, qu'est-ce que ça signifie ?

En France, seul le Parlement (Assemblée nationale + Sénat) a la légitimité pour voter une loi : c'est le pouvoir législatif. Selon le fonctionnement habituel, un projet de loi (proposé par le gouvernement) ou une proposition de loi (proposée par un parlementaire) doit faire la navette entre les deux chambres, où il est débattu et amendé avant d'être adopté ou rejeté. Mais l'exécutif dispose de quelques moyens pour contourner ce système : le désormais célèbre "49.3" ainsi que les ordonnances, lesquelles offrent à l'exécutif la possibilité de se passer du Parlement pour une durée limitée.

Comment ça marche ?

Avant de légiférer par ordonnances, le gouvernement doit demander au Parlement de lui "prêter" son pouvoir législatif. Pour ce faire, il vote une loi dite d'habilitation, sorte d'autorisation qui précise dans quels domaines et pendant combien de temps l'exécutif peut prendre des ordonnances.

"Le Gouvernement peut, pour l'exécution de son programme, demander au Parlement l'autorisation de prendre par ordonnances, pendant un délai limité, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi »

, indique précisément la Constitution (article 38). Les ordonnances sont ensuite décidées en Conseil des ministres, signées par le président de la République puis promulguées.

À quoi ça sert ?

L'argument d'Emmanuel Macron, c'est que l'ordonnance permet de "procéder de manière rapide et efficace". En effet, elle évite les allers-retours au Parlement et entre en vigueur dès sa promulgation.

L'argument d'Emmanuel Macron, c'est que l'ordonnance permet de "procéder de manière rapide et efficace". En effet, elle évite les allers-retours au Parlement et entre en vigueur dès sa promulgation.

Les ordonnances sont-elles souvent utilisées ?

Durant les IIIe et IVe républiques, les "décrets-lois" avaient déjà cours. Dans le cadre de la Constitution de 1958 (article 38), les

ordonnances ont été utilisées plus de 405 fois entre 1984 et 2013, et 307 fois rien qu'entre 2003 et 2013. Leur forte augmentation depuis le début des années 2000 s'explique notamment par la nécessité de transposer en droit français de nombreuses directives prises par l'Union européenne.

Pour quelles lois ont-elles déjà servi ?

Le 30 décembre 1995, après avoir bradé l'essentiel de son plan sur les retraites, le Premier ministre Alain Juppé (RPR) force l'adoption de sa réforme de la Sécurité sociale grâce aux ordonnances.

Plus tôt, en 1982, le Premier ministre Pierre Mauroy (PS) avait fait ratifier par ce biais la semaine des 39h, la cinquième semaine de congés payés et la retraite à 60 ans.



LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue